



livraison maison incomplete + reserves non levees

Par **nicolas83**, le **14/03/2009** à **18:30**

Bonjour,

je me permets de vous contacter pour avoir des réponses à certaines questions.

J'ai achetée un maison en VEFA sur plan, il y a 2 ans 1/2, j'ai été livré le 13 Janvier 2009.

Cependant, mon terrain étant en restanque, le promoteur devait construire un escalier ainsi qu'un garde corps sur la partie supérieur de mon terrain (Prévu dans l'acte notarié).

A la remise des clés, le promoteur m'a proposé de le faire moi même en me payant une certaine somme que j'ai refusé.

Il m'a donc dit qu'il allait le faire faire mais au bout de 2 mois toujours rien.

J'ai également une place de parking en sous sol dans le lotissement dont je n'ai toujours pas la jouissance car ils n'ont toujours pas le consuel au niveau de l'électricité.

Sachant que j'ai payé pour la totalité de la maison + de la place de stationnement puis-je demander un dédommagement ? si oui de quel ordre et auprès de qui ?

Même question pour les travaux pour ma restanque.

De plus, à la livraison, j'ai émis quelques réserves qui n'ont pas été levées.

Quel délais ont ils pour faire les réparations nécessaires?

merci pour vos réponses.

Bonne soirée